

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVRER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ication :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4854 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FATHI Abdelhak

Date de naissance : 03/09/1952

Adresse : OUZFA Rue 64 n° 67 Case Oued Slaoui

Tél. : 0522966889 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Reda MIKOU / MUPRAS
Chirurgien Ophtalmologue

18, Avenue Stendhal - Casablanca

Tél. (+212) 0522 717 1894

E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

23 DEC. 2020

ACCUEIL

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/12/2020

Nom et prénom du malade : FATHI Reda Nekkaz Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

18, Avenue Stendhal - Casablanca

Tél. (+212) 0522 717 1500

E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

Nature de la maladie : Réfraction optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 23/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/2020	CS		309.00	Dr Hedi Mikou Chirurgien Orthopédiste 18, Avenue Stendhal Casablanca 33 Tél. : (+212) 0522 47 15 94 E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/12/20	911,120

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations complémentaires.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

الدكتور رضي ميكو

طب العيون

اختصاصي في جراحة الشبكية

MIKOU

Monoprost 50 microgrammes/ml

Collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP



Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

RP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

6 118001 072583

Monoprost 50 microgrammes/ml

Collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP



Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

RP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

6 118001 072583

Collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/



Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

RP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

6 118001 072 3

MONOPROST

1 goutte le soir , pendant 3 Mois



10 décembre 2020

Mme FATHI Chadia

MA 890
X3

AZOPT : collyre CL



1 goutte 3 fois par j



6 118001 070114

Laboratoires Sothema Bouskoura

AZOPT® 10 mg/ml collyre en suspension, 5 ml

Boîte de 1 flacon

PPV : 125,00 DHS

AMM N° 261/18DMP/21/NRS

446373 MA



6 118001 070114

Laboratoires Sothema Bouskoura

AZOPT® 10 mg/ml collyre en suspension, 5 ml

Boîte de 1 flacon

PPV : 125,00 DHS

AMM N° 261/18DMP/21/NRS

446373 MA

125 00
X3
—

911,20



Chirurgien Ophtalmologue

18, Avenue Stendhal Casablanca .SC

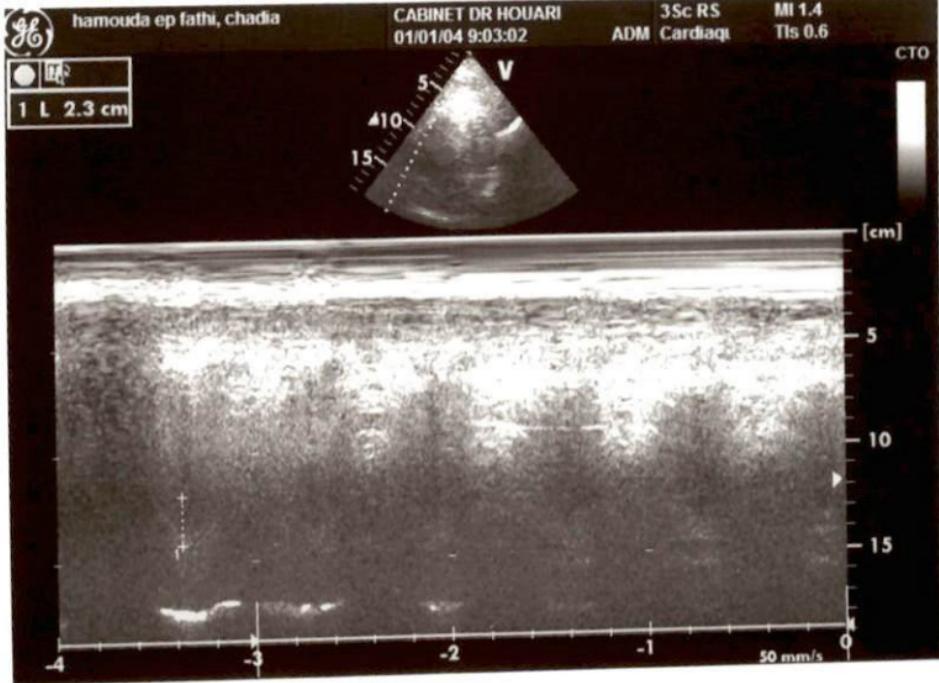
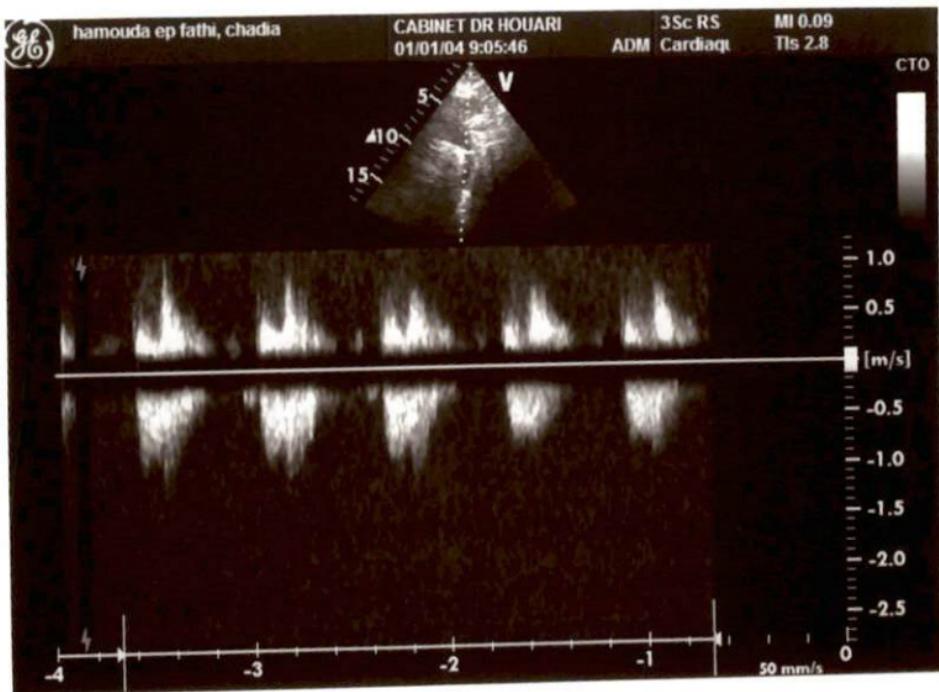
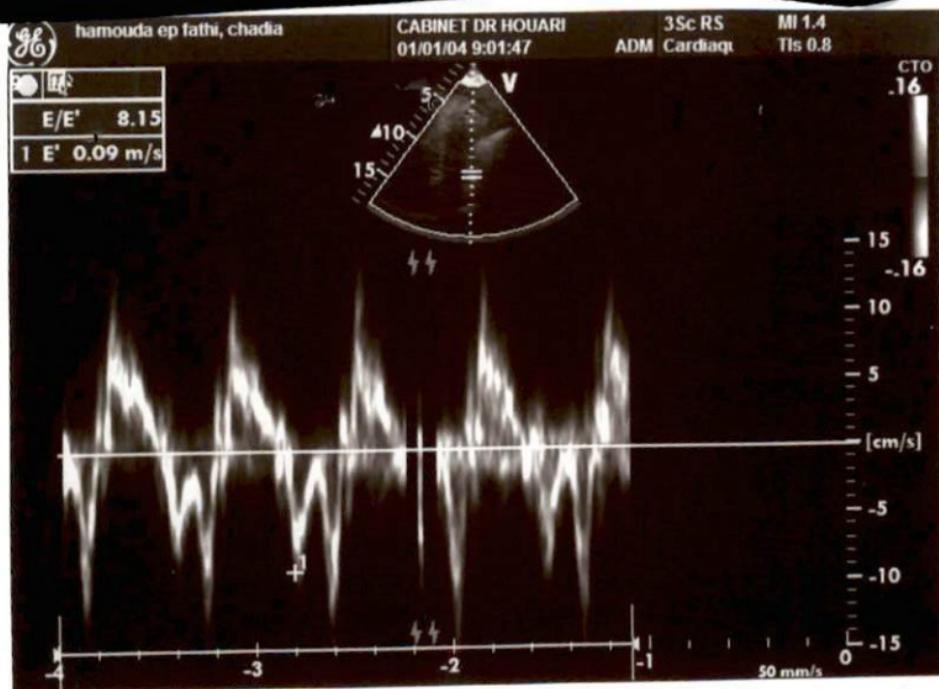
Tél : (+212) 0522 47 15 94

E-mail : r.mikou@cliniquestendhal.com

18, Avenue Stendhal - Cité Plateau - Casablanca

Tél : (+212) 05 22 47 15 94 - Fax : (+212) 05 22 99 34 51

E-mail : ophtalmologie@cliniquestendhal.com





الدكتورة شيماء هواري

Dr Chaymaa HOUARI

اختصاصية في أمراض القلب لدى الكبار والصغار

Médecin Spécialiste en Maladies Cardiovasculaires

Lauréate de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Diplômée en Echodoppler Cardiaque de l'Université Bordeaux - Segalen

Diplômée en Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en Exploration Vasculaire non Invasive de l'Université Paris Sud

Poste d'Infirmière Cardiovasculaire à l'Hôpital Saint-Louis Paris - France

Le 21/12/2020

Compte rendu d'Echodoppler cardiaque

Mauvaise échogénicité

- VG non dilaté (DTDVG=51mm), siège d'hypertrophie concentrique modérée (SIVd= 12mm, PPd= 11mm), de bonne cinétique globale et segmentaire, sans bourrelet septal, sans obstruction intraVG, Pas de SAM, FEVG à 65%
- Profil mitral type anomalie de relaxation. PRVG normales
- Massif auriculaire : OG non dilatée libre d'échos (SOG = 18cm²). OD non dilatée (SOD = 15cm²) libre d'échos.
- Valve mitrale souple. Pas d'iM. Pas de RM
- Valve aortique tricuspidale souple. Pas d'IAo. Pas de RAo
- VD non dilaté de bonne fonction systolique (TAPSE : 22mm, S'VD : 12cm/s)
- IT minime estimant PAPS à 22+ 7= 29mmHg
- Aorte initiale normale
- VCI non dilatée compliant
- Pas d'épanchement péricardique

Au total,

Aspect de cardiopathie hypertensive FEVG à 65%. PRVG normales

Pas de valvulopathie mitro-aortique significative

Massif auriculaire non dilaté libre d'échos

Pas de thrombus intra-cavitaire visible à l'examen de ce jour

Aorte initiale normale

Bon VD. Pas de signes d'HTP

Dr. Chaymaa Houari
Cardiologue

INP : 091204834

حي الولفة - شارع أم الريان - قرب "مختبر كريم لاب" رقم 37 الطابق الأول الدار البيضاء

Lot. EL Oulfa, Bd Oued Oum Rabii en face du Laboratoire " KARIMLAB" G/P N° 37, 1^{er} étage Casablanca

Tél. : 0522 90 64 47 - Fax : 05 22 90 65 78 - Email : centrecardiohouari@gmail.com